Syndicat National Force Ouvrière des Lycées et Collèges
Section départementale des Bouches-du-Rhône
UD FO des Bouches-du-Rhône – Vieille Bourse du Travail
Place Léon Jouhaux 13232 Marseille Cedex 1
☏ 04.91.00.34.19 – 🖷 04.91.54.09.58 🖷
snfolc.aixmarseille@orange.fr

Recruter des enseignants pour dédoubler, non seulement c'est possible, mais c'est vital !

Un hommage ? Quel hommage ?

L'annonce vendredi 30 octobre 2020 à 18 heures par le ministre BLANQUER, des conditions dans lesquelles devait se faire la rentrée du 2 novembre a jeté le discrédit sur toute l'institution. Les revirements et les renoncements successifs, nous ont de fait empêchés de rendre hommage à Samuel PATY dans le respect de notre liberté d'enseigner. Il y a eu autant d'organisations cérémoniales que d'établissements.

Honte au ministre et au gouvernement !

Après son silence méprisant à la demande d'enquête déposée par les élus FO du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail départemental des Yvelines, le ministre porte lui seul l'entière responsabilité de ce déshonneur. En renvoyant aux chefs d'établissements vendredi 30 au soir l'organisation d'un hommage le lundi 2 au matin, en revenant sur toutes les décisions précédentes, il a organisé sciemment la situation que nous avons connue dans la plupart de nos établissements.

Des mesures sanitaires ? Si possible…

Le maître mot du ministre pour protéger les enseignants et les élèves face à la circulation du virus est donc « si possible ». Donc en creux, comme rien n'est possible, aucune protection sérieuse n'est actée.

La réalité, c'est que notre employeur depuis mars dernier n'a jamais respecté ses obligations vis-à-vis des agents. Il commet là une faute inexcusable.

Nous exigeons des masques conformes à ce qu'impose le Code du Travail. Nous exigeons que les personnels en situation de vulnérabilité, au-delà même des 11 critères arrêtés par le HCSP, soient mis en ASA. Nous exigeons des tests réguliers sous la responsabilité de notre employeur. Nous exigeons la suppression du jour de carence. Nous exigeons que le Covid19 soit reconnu comme maladie professionnelle, imputable au service. La crise sanitaire impose le recrutement d'urgence de médecins de prévention, de médecins scolaires et d'infirmières.

Nous refusons cette situation. Dans de très nombreux établissements, comme par exemple aux collèges Arthur Rimbaud ou l'Estaque, les collègues ont imposé des demi-journées banalisées pour discuter sérieusement des mesures de protection à prendre à urgence.

Des effectifs réduits, mais comment faire ?

La principale demande qui monte de partout est la demande des effectifs réduits. Dans un courrier aux chefs d'établissements, Monsieur le Recteur leur indique qu'il est possible de prévoir une « hybridation » (moitié en présence, moitié à distance) mais uniquement en « concertation avec les enseignants ».

Monsieur le Recteur demande donc aux enseignants de choisir eux-mêmes de ne plus exercer correctement leur métier, de ne plus enseigner à tous les élèves pour en renvoyer certains chez eux, en connaissant parfaitement les ravages d'un enseignement à distance et les risques psycho-sociaux découlant de ce cumul d'activités pour les personnels.

À aucun moment, il n'est donc envisagé le fait de recruter massivement des enseignants pour diminuer les effectifs. Pour notre part, nous nous associons pleinement à la demande des organisations syndicales FSU, FNEC FP-FO, Sud Éducation, UNSA Éducation, Sgen-CFDT, SNALC, CGT Educ'action, SNCL-FAEN et UNL avec la

FCPE qui *« demandent au ministre de l'Éducation nationale de procéder au recrutement de personnels dès la reprise du 2 novembre, en particulier en ayant recours aux listes complémentaires des concours, et en ré-abondant les listes complémentaires lorsque cela s'avère nécessaire ».*

Recruter des enseignants pour dédoubler, non seulement c'est possible, mais c'est vital !

Bien sûr que c'est possible, il s'agit d'un choix politique ! Nous savons pertinemment que le rectorat peut déposer une annonce le lundi, rencontrer des postulants le mardi et les mettre devant des classes le jeudi. Évidemment, nous dénonçons totalement ce fonctionnement, mais force est de constater que c'est possible. D'autres pays ont d'ailleurs choisi de le faire, et ce, dès la rentrée de septembre.

Mais qui aujourd'hui accepterait de venir travailler comme enseignant dans ces conditions ? Pour convaincre des nouveaux collègues de venir, nous proposons aussi une mesure simple, efficace, rapide : l'augmentation immédiate et sans contrepartie des salaires et des traitements. Comme les hospitaliers qui ont arraché une augmentation immédiate de 183 euros, revendiquons immédiatement une augmentation du point d'indice permettant de rattraper 20 ans de gel des salaires et de perte de pouvoir d'achat. Le « Grenelle » est une farce qui prolonge le PPCR que FO n'a eu de cesse de combattre. Nous n'en attendons rien et nous n'irons pas.

Quant à la question des locaux, nous rappelons que la fiche 1.2 dans le cas de l'hypothèse 1 de circulation du virus (protocole rédigé cet été disponible sur le site du ministère Eduscol) propose simplement de *« à l'extérieur de l'école ou de l'EPLE, rechercher, en liaison avec les collectivités territoriales, des lieux adaptés à l'enseignement même si ce n'est pas leur fonction première. Habilités à recevoir du public, ils peuvent servir à l'enseignement de groupes classe entiers (ou fractionnés). Leur nature peut être diverse : gymnase, salle des fêtes, salle polyvalente, bibliothèque, théâtre, musée, cinéma, etc. »*

Nous refusons la situation qui nous est imposée, que le ministre prenne enfin ses responsabilités !

Pour notre part, le SNFOLC 13 revendique :

- Dans le cadre de l'appel commun des organisations, nous exigeons de procéder au recrutement de personnels, en particulier en ayant recours aux listes complémentaires des concours, et en ré-abondant les listes complémentaires lorsque cela s'avère nécessaire ;
- Le recrutement immédiat d'AED, de psyEN, d'AESH, de CPE, de médecins de prévention ;
- La titularisation immédiate de tous les collègues contractuels ;
- L'augmentation immédiate et sans contrepartie des salaires : 183€ tout de suite comme les hospitaliers, puis augmentation immédiate des salaires pour rattraper plus de 20 ans de baisse de pouvoir d'achat, notamment par le dégel immédiat du point d'indice ;
- Le recrutement immédiat d'agents dans les établissements, le département et la région doivent aussi prendre leur responsabilité ;
- la mise à disposition de matériels et de dispositifs réellement protecteurs pour tous les personnels !

Réunissons-nous partout en AG, en heure syndicale, en plénière pour imposer ces mesures !

Si nécessaire, nous rappelons que la FNEC-FP-FO a déposé un préavis de grève couvrant tous les collègues pour la période actuelle.

Mais évidemment, ces mesures d'urgence et de bon sens n'occultent pas nos autres revendications : un vrai statut national pour les AESH et les AED, l'abrogation de la réforme du lycée et du Bac, des primes de l'éducation prioritaire pour tous les personnels…

Marseille, le 3 novembre 2020